

Compte rendu Session Printemps 2026

Rédacteur T. Strebler

Version approuvée à l'unanimité le 9 juillet 2026

Présents: Éric Baussan, Romain Berny (par visioconférence), Fabrice Couderc, Jérôme Degallaix, Louis d'Eramo, Claire Feierstein, Stéphane Grévy, Lucas Guary, Mathieu Guigue, Nukri Komin, Amel Korichi, Sabine Kraml, Juan Macías Pérez, Lydia Maigne, Dominique Marchand, Julien Michaud, Carlos Munoz Camacho, Claudia Nones (par visioconférence), Nathalie Pillet, Anton Poluektov, Thomas Strebler

Table des matières

1. Vie de la section	2
2. Politique générale	3
a. Entretien avec Christelle Roy	3
3. Évaluation des unités et expertises	6
a. Renouvellement d'association et visites des laboratoires	6
i. Renouvellement d'association et visite du LPCA	6
ii. Renouvellement d'association du LAPTh	7
iii. Renouvellement d'association de l'IP2I Lyon	8
iv. Renouvellement d'association et visite du LUPM	9
v. Renouvellement d'association et visite du LAPP	10
vi. Renouvellement d'association et visite du LPSC	12
vii. Renouvellement d'association et visite du L2IT	13
b. Directions d'unités	15
i. Changement de direction adjointe SUBATECH	15
ii. Changement de direction IRL TYL	15
4. Évaluation des chercheurs et chercheuses	16
a. Suivi de l'activité	16
b. Titularisations	16
c. Intégration dans l'un des corps chercheur du CNRS	16
d. Demande d'évaluation permanente par une deuxième section ou CID	17
e. Éméritats	17
i. Première demande	17
ii. Renouvellement	17

1. Vie de la section

La session de printemps 2026 s'est déroulée en présentiel du 1er au 4 juin 2026. Une discussion a été organisée sur les points suivants :

- **Informations générales :**
 - Le compte-rendu de la session d'automne 2025 a été approuvé à l'unanimité.
 - La section a été informée de la proposition de Thierry Dauxois comme PDG du CNRS. Sa nomination a reçu un avis favorable du Parlement et devrait être actée prochainement en Conseil des ministres.
 - La section a été informée de la nomination de Lydia Maigne en qualité de DAS Nucléaire pour le bénéfice de la société à compter du 1er septembre 2026. Cette nomination entraînera son remplacement en tant que membre nommée de la section et du bureau. Conformément aux procédures en vigueur, ce remplacement sera effectué par une nomination de l'IN2P3 avant la session d'automne.
- **Bilan de la mandature 2021-2025 de la Section 01 :**
 - Le bilan de la mandature 2021-2025 de la section 01, présenté lors de la session d'automne 2025, est disponible sur le site de la section. Les diapositives de cette présentation peuvent être consultées et téléchargées [ici](#).
- **Évolution des critères d'évaluation et format du dossier pour les concours :**
 - Une discussion s'est tenue en vue de la mise à jour des critères d'évaluation de la section, sur la base d'un travail préliminaire mené par Louis D'Eramo et Thomas Strebler. Cette réflexion fait notamment suite à des sollicitations de chercheur·se·s de la communauté, appelant à une prise en compte plus explicite, dans les critères d'évaluation, des enjeux liés à l'impact environnemental et sociétal des activités de recherche. Il a également été souligné que les critères relatifs à l'évaluation des unités ne sont pas explicitement décrits dans le document actuel et devront être précisés.
 - Un travail concernant les recommandations de format pour les dossiers des concours a également été engagé par Mathieu Guigue et Stéphane Grévy, en s'inspirant des documents existants dans d'autres sections. Le travail de rédaction se poursuivra après la session de printemps, en vue d'une adoption et diffusion pour les concours 2027.
- **Concours chercheur :**
 - La section a été informée des dysfonctionnements rencontrés par l'ensemble du Comité National dans le cadre de la campagne des concours chercheurs 2026. Plusieurs pistes d'amélioration ont été identifiées et feront l'objet d'un suivi en lien avec le Service Recrutement & Intégration et le Secrétariat général du Comité national, en vue de la préparation de la campagne 2027.

- La section 04 a acté le calendrier suivant pour l'organisation du concours chercheur 2027 :
 - 18/01/2027 : Instance d'équivalence
 - 22 - 24/02/2027 : Jury d'admissibilité sur dossier
 - 22 - 26/03/2027 : Auditions (lieu à définir)
 - 12 - 16/04/2027 : Jury d'admissibilité
- **Recrutements par voie contractuelle :**
 - Chaque année, le CNRS met au concours plusieurs postes pour des personnes en situation de handicap. En 2026, un poste non fléché est ouvert pour l'IN2P3. Sept membres de la section réunis en jury d'admissibilité ont procédé à l'audition de trois candidat·e·s. Suite aux délibérations après la session de printemps, le jury a classé trois candidat·e·s.
- **RIPEC 2026**
 - La section 04 a reçu 70 dossiers pour le volet C3 de la RIPEC 2026 (dossiers que la section a accepté, lors de la session d'automne 2025, d'examiner). Ce nombre est constant par rapport à 2025 (71 demandes). La section rappelle qu'elle considère que tous les agents qui ont une activité évaluée «favorable» sont éligibles au volet 3 de la RIPEC. Néanmoins, compte tenu de la pression sur les primes (un nombre de 30 primes a été évoqué par la direction de l'IN2P3), la section a décidé d'accorder une priorité moindre aux chercheuses et chercheurs ayant fait l'objet d'une promotion lors des 12 derniers mois ou bénéficiant d'une prime sur le volet 2 de la RIPEC, et ceux ayant bénéficié de la RIPEC-C3 en 2023. La section a donc sélectionné 42 dossiers correspondant au nombre prévu de primes + 40%.

2. Politique générale

a. Entretien avec Christelle Roy

Discussion générale

L'audition au Parlement du futur PDG du CNRS, Thierry Dauxois, ainsi que sa nomination attendue en Conseil des ministres le 10 juin, ont été évoquées. Les déclarations relatives à une réduction du nombre d'instituts (de 10 à 7) ont notamment fait l'objet de discussions. Le périmètre des sections scientifiques ne semble, à ce stade, pas concerné. La direction de l'IN2P3 entend défendre l'institut dans ce contexte et appelle à une clarification des missions des instituts nationaux, ceux-ci reposant sur un cadre juridique précis défini par décret. À ce stade, aucune information complémentaire n'a été apportée sur le programme de direction, qui devrait être discuté lors d'un prochain comité de direction du CNRS.

La montée en puissance des agences de programme se poursuit (7 agences identifiées : Agralife, Climat, biodiversité et sociétés durables (CBSD), Énergie décarbonée (Aped), Du

composant aux systèmes et infrastructures numériques (Asic), Numérique, Recherche en santé (APRS) et Recherche spatiale), avec une position hybride de l'IN2P3, impliqué entre autres dans les agences pour l'énergie décarbonée et plus marginalement dans celles liées à la santé. Une structuration matricielle du système entre instituts du CNRS et agences de programme est privilégiée mais l'IN2P3 apparaît de fait comme relevant d'une logique quasi autonome en matière de programmation scientifique, comme une agence de programme, mais sans la reconnaissance formelle.

La situation budgétaire du CNRS demeure tendue, sans perspective de plan d'annonce spécifique. Bien que la masse salariale représente la part majoritaire du budget, aucune mesure de gel des campagnes de recrutement pérenne n'est envisagée à ce stade. La période à venir est jugée particulièrement complexe, avec un besoin accru de clarté sur les orientations afin de limiter les inquiétudes au sein de la communauté.

Infrastructures de recherche et stratégie scientifique

Les infrastructures de recherche constituent un point central des arbitrages à venir. Plusieurs choix structurants sont attendus, notamment en ce qui concerne les jouvences du LHC, pour lesquelles aucun financement n'est encore acquis. La possibilité de refus ministériel sur des projets structurants comme le FCC est également mentionnée. Dans ce contexte, comme cela avait aussi été mentionné par Antoine Petit lors des journées de l'institut en Mai, la nécessité de renforcer le travail de lobbying scientifique est soulignée.

La discussion sur les priorités entre infrastructures de recherche (IR et IR*) au sein du CNRS est jugée essentielle. Les IR et IR* diffèrent notamment par leurs modalités de financement, les IR étant majoritairement financées sur crédits CNRS, alors que les IR* reposent sur des co-financements impliquant plusieurs acteurs nationaux, notamment l'État au travers du MESRE, et européens. L'IN2P3 a soumis une liste d'infrastructures IR* dont la soutenabilité en tant qu'IR reste incertaine. Le respect des engagements internationaux existants est présenté comme prioritaire. Une première liste IR est attendue à l'été, suivie des IR* à l'automne. La mise à jour de la stratégie européenne en physique des particules, en particulier la priorité donnée aux jouvences du LHC, est considérée comme un élément structurant des arbitrages.

Les discussions avec le ministère sont en cours, dans un contexte jugé complexe, avec des annonces récentes de contraintes budgétaires en fin de printemps, sans impact immédiat identifié. Dans ce contexte, les relations avec les universités restent stables, avec un soutien réaffirmé aux projets portés par l'IN2P3 et aucune remise en cause structurelle identifiée.

Qualité de vie au travail, égalité et diversité

Les retours d'évaluation font apparaître des situations de mal-être, soulevant la question de leur prise en compte éventuelle dans les lettres de mission des directions d'unité. Un renforcement de la formation des directeurs et directrices d'unité par le CNRS est encouragé, ainsi qu'un recours accru aux dispositifs de signalement via les délégations régionales.

La mise en place des différentes cellules dédiées (égalité, diversité, développement durable, etc.) est également évoquée. Leur périmètre d'action et leur articulation avec les directions d'unité apparaissent parfois insuffisamment clairs, ce qui peut créer des difficultés d'orientation pour les personnels concernés et des interrogations quant au partage des responsabilités. Des consignes plus explicites de la direction de l'IN2P3 sur ces dispositifs seraient ainsi bénéfiques et sont demandées par les acteurs de ces cellules.

Enfin, un renforcement des actions en faveur de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) est jugé nécessaire. La formalisation d'une note de cadrage à destination des laboratoires, sur le modèle de celle actuellement en préparation pour les questions de développement durable, est identifiée comme une piste d'amélioration.

Concours chercheurs

Concernant les concours, la nécessité de clarifier les critères appliqués pour le recrutement des DR externes est soulignée. Le rôle du soutien des directeurs d'unité via des lettres explicites doit être mieux diffusé.

Le critère d'originalité du programme de recherche a fait l'objet d'une discussion, notamment au regard de l'apport scientifique attendu, de l'impact potentiel au sein du laboratoire d'accueil et de la capacité du projet à répondre à des besoins stratégiques identifiés. La difficulté de comparer, au niveau du CNRS, des candidat·e·s issu·e·s de domaines scientifiques très différents a également été soulignée. Le niveau scientifique demeure le critère d'évaluation principal. Il est toutefois considéré comme pertinent de prendre également en compte les candidatures de chercheur·se·s déjà intégré·e·s dans le paysage scientifique français, mais ne disposant pas encore d'un poste permanent.

Carrières techniques et compétences

La section souligne un risque de perte d'expertise technique et une difficulté croissante d'attractivité des métiers ingénieurs et techniciens. Le maintien des compétences et l'anticipation des besoins futurs sont identifiés comme prioritaires par l'IN2P3. Les évolutions rapides des métiers, notamment en BAP-C et BAP-E, ainsi que les départs à la retraite, renforcent la nécessité d'une politique proactive. Le développement de l'intelligence artificielle et du calcul est identifié comme un levier d'attractivité. Une évolution des métiers du support est également anticipée, avec des impacts sur le recrutement en BAP-J. Le cadrage national du CNRS (exemple 15% d'IR) est jugé parfois difficile à concilier avec les spécificités de l'IN2P3. La direction de l'institut a produit un argumentaire pour ses demandes pour chaque BAP en prenant en compte un scénario "idéal".

Promotions DR1 à DRCE1 pour la campagne 2025

La section est revenue avec la directrice de l'institut sur les promotions DR1 vers DRCE1 de la campagne 2025. Elle a rappelé que les résultats publiés ne correspondaient pas intégralement à la proposition qu'elle avait formulée à l'issue de la session d'automne, ce qui a suscité un malaise au sein de la section mais aussi de la communauté et conduit la section à demander des précisions sur les critères ayant motivé cette décision.

La direction a indiqué que les deux dossiers retenus en substitution avaient notamment été appréciés au regard de leur implication dans le pilotage de programmes européens, à l'issue d'une discussion menée au niveau du collège de direction. Il a également été précisé que le profil attendu pour une promotion DRCE1 ne se limitait pas à l'excellence scientifique, mais prenait également en compte des responsabilités de management et de pilotage scientifique.

La direction a souligné qu'il ne s'agissait pas, dans son approche, d'une décision de « déclassement » des deux personnes initialement proposées par la section, mais d'une appréciation différente de certains dossiers. La section a néanmoins fait valoir que, de facto, la modification de la liste proposée conduisait bien à écarter deux candidatures initialement retenues. Malgré les demandes formulées au cours de l'échange, les critères ayant conduit au retrait de ces deux propositions n'ont pas été explicités.

La direction a rappelé que les sections ont vocation à formuler des propositions, tout en relevant que l'appréciation finale de certains dossiers peut différer au niveau de l'institut. Elle a cependant indiqué qu'il ne s'agissait pas d'une évolution destinée à devenir une pratique récurrente et a exprimé sa volonté de tout mettre en œuvre pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise.

3. Évaluation des unités et expertises

a. Renouvellement d'association et visites des laboratoires

Chaque année, sur proposition de la direction de l'IN2P3, des membres de la section visitent des laboratoires de l'institut pour s'entretenir avec la direction et les personnels ("tourniquets"). Ces visites peuvent se faire en phase avec les renouvellements d'associations (évaluations HCERES) ou être des visites plus spécifiques.

Les comptes-rendus de visites sont consultables sur le site de la section : <https://section04.in2p3.fr/tourniquets/>

i. Renouvellement d'association et visite du LPCA

Jean Orloff et Vincent Breton, respectivement directeur et adjoint au directeur du LPCA, ont été invités par la section pour discuter des conclusions du tourniquet et de leur renouvellement de la nomination de Jean Orloff à la tête du LPCA. Après une présentation de leur projet pour la direction du laboratoire, J. Orloff et V. Breton ont répondu à certaines remarques ou questions posées durant la présentation.

Extrait du rapport de section :

La section 04 du Comité national, lors de sa réunion de printemps 2026, a examiné la pertinence du renouvellement de l'association du CNRS au laboratoire LPCA (UMR6533) sous la direction de Jean Orloff. Pour émettre son avis, elle s'est appuyée sur le rapport de la visite (21-23 janvier 2026) de trois de ses membres dans ce laboratoire, sur le rapport

définitif du comité HCERES de 2025-2026, et sur un entretien avec l'équipe de direction actuelle, représentée par Jean Orloff et Vincent Breton.

Concernant les activités scientifiques, la section a remarqué le dynamisme des équipes, dont certaines sont très visibles au niveau international, et a apprécié la stratégie globale construite, alignée sur les priorités de l'IN2P3. Les services administratifs et techniques répondent aux demandes des équipes avec une expertise reconnue et un engagement exemplaire. Dans l'ensemble, la section a constaté que les instances du laboratoire sont fonctionnelles. La section a pris bonne note de la consolidation du pôle Santé & Environnement, désormais pleinement intégré, et de la mise en place de démarches éco-responsables et QVCT. Le LPCA fait preuve d'une capacité remarquable à allier excellence scientifique et impact sociétal.

Suivant la visite de ses membres, la section recommande la vigilance sur les points suivants :

- **La réfection des locaux**, en particulier l'isolation thermique et l'adaptation des espaces, doit continuer à être portée en priorité lors des prochains entretiens avec les tutelles ;
- **Pour les équipes COMET, cosmologie et FINK**, une réflexion sur l'évolution des ressources humaines et des profils serait souhaitable, afin de remédier à la fragilité des équilibres en ressources humaines et de clarifier la stratégie à long terme ainsi que les priorités de recrutement ;
- **Le service Administratif**, confronté à une charge importante de travail liée à l'absence de poste dédié à la logistique, exprime un besoin de soutien concernant cette problématique.
- **La restructuration des services Électronique et Mécanique** en un ensemble plus intégré gagnerait à faire l'objet d'une concertation approfondie, incluant l'ensemble des services concernés, afin de clarifier les objectifs stratégiques et de préserver les identités métiers.

La section a noté avec satisfaction que les recommandations formulées lors de la visite du tourniquet semblent déjà prises en compte par la direction qui a engagé des actions concrètes pour y répondre.

En conclusion, la section a jugé que le laboratoire avait un fonctionnement remarquable, avec une production scientifique de haut niveau, une gouvernance améliorée et une stratégie cohérente.

*La section 04 émet donc un **avis très favorable** au renouvellement de l'association de l'unité LPCA - UMR6533 au CNRS, sous la direction de Jean Orloff.*

ii. Renouvellement d'association du LAPTh

Rapport de section :

La section 04 du Comité national, lors de sa réunion de printemps 2026, a examiné la pertinence du renouvellement de l'association au CNRS du Laboratoire d'Annecy-le-Vieux de Physique Théorique (LAPTh - UMR5108).

Le LAPTh est une UMR du CNRS et de l'Université Savoie-Mont-Blanc (USMB), dirigé par Björn Hermann avec Pasquale Serpico comme directeur adjoint. Les services techniques sont partagés avec le Laboratoire d'Annecy de Physique Particules (LAPP) sur le même site. Le LAPTh est associé à deux pôles de recherche de l'Université Grenoble Alpes (UGA) : PAGE (Particules, Astrophysique, Géosciences, Environnement et Écologie), et PEM (Physique, Ingénierie, Sciences des Matériaux). Enfin, il est membre du LabEx de physique fondamentale ENIGMASS, associant trois autres laboratoires, le LAPP, le LPSC de Grenoble et le LSM de Modane.

Le laboratoire est organisé en trois axes thématiques de taille comparable : Physique Mathématique; Physique des Particules; et Astroparticules & Cosmologie. La section note l'excellence scientifique du laboratoire, marquée par la reconnaissance internationale dans les 3 axes, une production robuste (330 publications en 5 ans) et un leadership dans des collaborations majeures (CTAO, Euclid, etc.). Le laboratoire s'implique également activement dans les activités d'enseignement et la formation de jeunes chercheurs, ainsi que dans de nombreuses actions de dissémination et de vulgarisation de la science à destination du grand public.

La section salue la bonne prise en compte des recommandations formulées dans le précédent rapport HCERES. Elle relève l'attractivité du LAPTh, illustrée par l'accueil de nombreux visiteurs et l'organisation régulière de conférences, ainsi que son dynamisme local et son rayonnement national et international. La section souligne néanmoins plusieurs points qui méritent une attention particulière, notamment en matière de ressources humaines, avec plusieurs départs à la retraite à venir et une sous-représentation persistante des femmes à tous les niveaux. Elle souligne également l'importance du soutien des tutelles locales au maintien et au développement de cet excellent laboratoire.

La section 04 émet donc un avis très favorable au renouvellement de l'association de l'unité LAPTh (UMR5108) au CNRS, sous la direction de Björn Hermann et la co-direction de Pasquale Serpico.

iii. Renouvellement d'association de l'IP2I Lyon

Jacques Marteau, pressenti pour prendre les fonctions de directeur de l'IP2I Lyon, a été invité par la section pour discuter de sa nomination. Après une présentation de son projet pour la direction du laboratoire, J. Marteau a répondu à certaines remarques ou questions posées durant la présentation.

Extrait du rapport de section :

La section 04 du Comité national, lors de sa réunion de printemps 2026, a examiné la pertinence du renouvellement de l'association au CNRS de l'Institut de Physique des Deux Infinis de Lyon (IP2I – UMR5822). Elle s'est appuyée sur le rapport de l'HCERES, sur l'entretien entre le futur directeur Jacques Marteau et les membres de la section 04 ainsi que sur le rapport de la visite (5-7 mai 2025) de trois des membres de la section 01 de la précédente mandature.

Concernant l'évaluation scientifique du laboratoire, la section souligne l'excellente qualité des recherches menées et leur très forte visibilité internationale. L'unité joue un rôle majeur

dans de nombreuses collaborations internationales de premier plan telles que ALICE, CMS, DUNE, Virgo, Euclid, AGATA ou encore EDELWEISS/RICOCHET/TESSERACT. Ses membres exercent des responsabilités scientifiques importantes au niveau national et international et produisent une recherche de très haut niveau, attestée par de nombreuses publications de référence, des conférences invitées et plusieurs distinctions prestigieuses. La section note également la qualité des développements méthodologiques et logiciels réalisés par les membres du pôle théorie ainsi que le caractère remarquable des plateformes expérimentales du laboratoire.

La section relève également la qualité de la gouvernance de l'unité, fondée sur une direction collégiale et sur des instances consultatives régulièrement mobilisées. Les efforts réalisés en matière de parité, d'accompagnement des carrières et d'intégration des nouveaux personnels sont appréciés. L'unité se distingue également par son implication dans la formation à la recherche, sa participation active à la diffusion de la culture scientifique et son engagement dans plusieurs actions de valorisation et de transfert technologique.

La section identifie toutefois plusieurs points de vigilance pour la prochaine période. Les ressources humaines apparaissent fragiles dans plusieurs secteurs, notamment en physique hadronique, neutrinos, matière nucléaire, cosmologie et dans certaines activités interdisciplinaires. Cette situation est renforcée par une pyramide des âges défavorable dans plusieurs équipes et par des recrutements insuffisants pour compenser l'ensemble des départs. La fin des LabEx LIO et PRIMES pourrait également affecter la capacité de financement des thèses, post-docs et équipements.

D'autres points méritent une attention particulière :

- la clarification des responsabilités au sein de l'équipe de direction, notamment concernant les directeurs/directrices adjoint(e)s ;*
- la poursuite des actions engagées en faveur du bien-être au travail, en particulier pour les doctorants et les personnels administratifs ;*
- le maintien des compétences critiques au sein de certaines plateformes et thématiques scientifiques exposées aux départs à la retraite ;*
- la pérennité de certaines infrastructures expérimentales et des activités interdisciplinaires.*

La section est convaincue que la qualité scientifique exceptionnelle de l'unité, la richesse de ses compétences, la force de ses infrastructures et la cohérence de son projet constituent des atouts majeurs pour relever les défis identifiés et poursuivre son développement au meilleur niveau international.

iv. Renouvellement d'association et visite du LUPM

Denis Puy, directeur sortant du LUPM, a été invité par la section pour discuter des conclusions du tourniquet. Après une présentation du laboratoire, D. Puy a répondu à certaines remarques ou questions posées durant la présentation.

Extrait du rapport de section :

La section 04 du Comité national lors de sa réunion de printemps 2026 a examiné la pertinence du renouvellement de l'association du CNRS au laboratoire LUPM (UMR5299). Pour émettre son avis, elle s'est appuyée sur le rapport préliminaire de la visite de trois de ses membres (11-13 Mai 2026), sur le rapport provisoire du comité HCÉRES, et sur un entretien avec son directeur actuel, Denis Puy.

La section tient à saluer la richesse du programme scientifique, accompagné de publications de très bon niveau et reconnu en France et à l'international. Elle note aussi la qualité de ses réalisations techniques, ainsi que le dynamisme et la créativité de ses équipes et de ses services. Toutefois, le service instrumentation reste structurellement fragile en raison de sa taille limitée. La section souligne également le travail de la direction dans la gestion budgétaire de l'unité, le développement des relations avec les tutelles et son engagement dans les déménagements nécessaires à la rénovation des locaux. La section accueille favorablement la mise en place de nouvelles instances, telles que le groupe impact environnemental et la cellule diversité, égalité et inclusion qui doivent être pleinement intégrés dans la culture du laboratoire.

Dans ce contexte globalement très positif, la section identifie des points de vigilance concernant la fluidité de la communication entre la direction et les agents, ainsi que le fonctionnement de certaines instances comme le conseil d'unité et le conseil scientifique. Elle note aussi une organisation du service administratif qui pourrait être améliorée et l'absence d'un secrétariat de direction. La section relève aussi certaines préoccupations au sein des équipes concernant le recrutement et le renouvellement des ressources humaines, notamment pour postes dépendant des tutelles secondaires (CNRS Terre et Univers et CNRS Physique).

À l'issue de la visite du tourniquet, la section recommande une vigilance sur les points suivants :

- *la pyramide des âges, marquée par de nombreux départs à la retraite à venir;*
- *la qualité de vie au travail et la convivialité qui gagneraient à être renforcées par la mise en place d'actions fédératrices;*
- *la mise en place d'un parcours d'accueil structuré pour les nouveaux entrants;*
- *l'aménagement des locaux, qui apparaît sous tension malgré, ce qui pourrait compromettre l'accueil de stagiaires ou de nouveaux personnels;*
- *les interactions entre la direction et le reste du laboratoire qu'il conviendrait de renforcer par une organisation plus lisible et efficace : rôle de la direction adjointe, mise en place d'un secrétariat de direction ;*
- *le fonctionnement du conseil de laboratoire en s'appuyant sur des réunions plus régulières et sur des comptes rendus formalisés et diffusés ;*

En conclusion, la section salue la qualité des travaux scientifiques et techniques réalisés au LUPM, son dynamisme et son engagement dans des politiques transverses, tout en soulignant la nécessité d'anticiper les défis liés à la pyramide des âges, à l'organisation et la communication interne pour garantir la pérennité de ses activités.

La section émet donc un avis très favorable au renouvellement de l'association de l'unité au CNRS.

v. Renouvellement d'association et visite du LAPP

Vincent Poireau et Loïc Rolland, pressentis pour prendre respectivement les fonctions de directeur et directeur adjoint du LAPP au 1er juillet 2026, ont été invités par la section pour discuter des conclusions du tourniquet et de la nomination de Vincent Poireau à la tête du LAPP. Après une présentation de leur projet pour la direction du laboratoire, V. Poireau et L. Rolland ont répondu à certaines remarques ou questions posées durant la présentation.

Rapport de section :

La section 04 du Comité national lors de sa réunion de printemps 2026 a examiné la pertinence du renouvellement de l'association du CNRS au LAPP (UMR5814) sous la direction de Vincent Poireau. Pour émettre son avis, elle s'est appuyée sur le rapport de la visite (27-29 avril 2026) de trois de ses membres dans ce laboratoire, sur le rapport provisoire du comité HCÉRES, et sur un entretien avec le prochain directeur Vincent Poireau.

La section salue le LAPP pour la richesse scientifique de ses travaux, reconnus internationalement et couvrant de nombreuses thématiques de l'institut : physique des particules avec ATLAS et LHCb; neutrinos avec DUNE; astronomie gamma avec HESS et CTA; ondes gravitationnelles avec Virgo et Einstein Telescope; et cosmologie avec Rubin-LSST. Grâce à ses services techniques performants, le LAPP contribue de manière significative à la conception, l'installation et l'exploitation des grandes infrastructures de recherche. Il dispose par ailleurs d'un service administratif efficace, qui soutient les équipes, gère le patrimoine et sert d'interface avec la délégation régionale. Les instances du laboratoire fonctionnent globalement bien. La section félicite particulièrement le LAPP pour son programme de médiation scientifique, qui inclut un espace dédié aux visiteurs et l'organisation régulière de conférences.

Suivant la visite de ses membres, la section recommande une vigilance sur les points suivants :

- *État général des locaux : La section souligne que la vétusté des infrastructures constitue un enjeu important pour le bon fonctionnement du laboratoire. Elle relève que certains espaces sont d'ores et déjà devenus inutilisables, notamment l'amphithéâtre et la salle d'instrumentation, ce qui témoigne de la nécessité d'engager des travaux de rénovation ou d'envisager leur remplacement.*
- *Restauration collective : La section souligne que l'absence d'un restaurant administratif adapté constitue une limite pour la vie collective du laboratoire. Cette situation réduit les possibilités pour les personnels de partager des temps de convivialité et complique l'accueil des visiteurs et invités dans de bonnes conditions.*
- *Ressources humaines : La section salue la capacité d'adaptation du service administratif face à l'évolution de ses responsabilités et des compétences requises. Elle note toutefois que cette évolution s'inscrit dans un contexte de réduction des effectifs, les départs de personnels contractuels et les départs à la retraite entraînant une perte d'expertise et de savoir-faire à court terme.*
- *Groupe VIRGO : La section souligne le rôle essentiel de ce groupe pour l'expérience. Elle note toutefois que les récentes évolutions organisationnelles, combinées à des*

incertitudes sur le financement, suscitent des interrogations au sein de ses membres chercheurs quant à son avenir.

- *Gestion des signalements : La section a relevé que des situations de harcèlement et d'agressions survenues au sein du laboratoire ont donné lieu à une coordination insuffisante entre les deux tutelles. Elle estime nécessaire d'améliorer la communication sur les procédures de traitement des signalements et recommande la désignation d'un interlocuteur unique chargé d'en assurer le suivi.*
- *Conditions de travail : La section relève que des conditions de travail jugées sous-optimales au sein d'un groupe de recherche ont conduit au départ de plusieurs chercheurs. Elle souligne la nécessité d'une vigilance particulière de la future direction afin de prévenir la reproduction de telles situations.*

La section renouvelle ses félicitations à l'ensemble du laboratoire pour l'excellent travail réalisé, son dynamisme, et son implication dans la formation des jeunes chercheurs ainsi que dans la communication scientifique.

La section 04 émet donc un avis très favorable au renouvellement de l'association de l'unité (UMR5814) au CNRS, sous la direction de Vincent Poireau et de Loïc Rolland en qualité de directeur adjoint.

vi. Renouvellement d'association et visite du LPSC

Laurent Derôme, directeur du LPSC, a été invité par la section pour discuter des conclusions du tourniquet. Après une présentation du laboratoire, L. Derôme a répondu à certaines remarques ou questions posées durant la présentation.

Extrait du rapport de section :

La section 04 du Comité national, lors de sa réunion de printemps 2026, a examiné la pertinence du renouvellement de l'association au CNRS du laboratoire de Physique Subatomique de Grenoble (LPSC – UMR6533). Elle s'est appuyée sur le rapport de l'HCERES, sur le compte-rendu oral de la visite de la délégation de la section 04 mandatée par l'IN2P3 du 12 au 14 janvier 2026, et sur l'entretien entre le directeur Laurent Derôme et la section 04.

Concernant l'évaluation scientifique du laboratoire, les activités de recherche sont considérées comme ayant une haute visibilité au niveau national et international. Parmi les satisfactions, ont été notés : la participation à des collaborations internationales avec des contributions clefs sur le développement, la construction et l'exploitation scientifique ; les recherches interdisciplinaires ; des services techniques amenant des développements innovants ; la responsabilité d'une infrastructure unique avec le LSM ; une bonne implication et un leadership dans le contexte régional et enfin une bonne réorganisation interne du laboratoire. La section a aussi apprécié l'implication de l'ensemble des personnels dans l'enseignement, le laboratoire hébergeant une plateforme dédiée. Cet écosystème constitue un atout d'attractivité pour des étudiants au niveau local mais aussi national. Globalement, l'essentiel des recommandations de l'évaluation HCERES précédente ont été prises en compte. Pour la prochaine période, une attention devra être portée sur le LSM qui est isolé avec un petit nombre de personnel, sur la pyramide des âges défavorable, en particulier

pour l'équipe Théorie, sur l'évolution de carrière des enseignants-chercheurs et sur la taille critique des services techniques.

Concernant la visite du tourniquet, la section tient à mettre en avant qu'un sentiment de satisfaction générale des conditions de travail dans le laboratoire se dégage des échanges. Elle identifie toutefois un point de vigilance important concernant le LSM, où certains personnels, parfois en situation de souffrance, apparaissent isolés du reste du laboratoire. La gestion des personnels dans ce contexte difficile suscite des inquiétudes et mérite une attention importante.

D'autres points nécessiteront une attention particulière :

- *la vie scientifique collective avec un intérêt exprimé pour un travail de prospectives au niveau du laboratoire,*
- *les difficultés dans les relations administratives avec les autres entités (DR, UGA...),*
- *les activités de prévention et radioprotection reposant sur un seul agent,*
- *la taille critique et les activités scientifiques de l'équipe Plasma-Matériau et Nanostructures,*
- *la taille critique de l'équipe MSF,*
- *l'équipe UCN composée essentiellement d'enseignants-chercheurs,*
- *le renouvellement des personnels dans l'équipe Théorie avec une pyramide des âges défavorable,*
- *la technologie MIMAC qui nécessiterait d'être renforcée pour pérenniser les activités AB-BNCT,*
- *la fragilisation des activités de l'atelier mécanique par une perte des compétences internes et le partage des activités de montage/intégration mécanique avec le service détecteur,*
- *le besoin exprimé de clarification sur le pilotage des activités de contrôle commande, réparti actuellement sur plusieurs services.*

La section renouvelle ses félicitations à l'ensemble du laboratoire pour l'excellent travail réalisé, son dynamisme, et son implication dans la formation des jeunes chercheurs.

En conséquence, la section donne un avis très favorable au renouvellement de l'association au CNRS de l'unité UMR6533-LPSC.

vii. Renouvellement d'association et visite du L2IT

Extrait du rapport de section :

La section 04 du Comité national, lors de sa réunion de printemps 2026, a examiné la pertinence du renouvellement de l'association du CNRS au laboratoire L2IT (UMR5033). Pour émettre son avis, elle s'est appuyée sur le rapport préliminaire de la visite (19-20 mai 2026) de trois de ses membres et sur le rapport provisoire du comité HCERES de 2025-2026.

La section félicite l'ensemble du laboratoire pour la qualité de son projet scientifique, son dynamisme et la rapidité avec laquelle il a réussi à s'imposer dans le paysage national et international. Malgré sa création récente, le L2IT a construit une identité scientifique forte et

originale reposant sur l'utilisation de méthodes numériques avancées au service des grandes questions de la physique fondamentale. La section souligne également l'attractivité du laboratoire pour les doctorants, post-doctorants et chercheurs internationaux ainsi que la qualité de son environnement scientifique.

Le comité salue le travail de la direction dans la construction et le développement de l'unité jeune. Sa croissance rapide, le développement de nouvelles thématiques scientifiques et l'intégration réussie dans plusieurs grandes collaborations internationales, au sein de l'université de Toulouse et la collaboration étroite avec d'autres organismes locaux, notamment le CNES, témoignent de la pertinence de la stratégie scientifique. Les quatre équipes du laboratoire développent des programmes scientifiques ambitieux et produisent des résultats de grande qualité publiés dans les meilleures revues internationales du domaine.

Les services techniques et administratifs contribuent efficacement au fonctionnement du laboratoire. Toutefois, la croissance rapide de l'unité a conduit à une augmentation importante de la charge administrative et organisationnelle et la section note que certaines fonctions support apparaissent aujourd'hui sous-dimensionnées au regard des besoins. Elle constate également que plusieurs tâches administratives et techniques continuent d'être assurées par des personnels scientifiques, situation non idéale à la taille actuelle de l'unité.

À l'issue de la visite du tourniquet, la section formule les recommandations suivantes :

- *Gouvernance : Consolider la gouvernance pour accompagner le changement d'échelle et garantir la transparence des décisions stratégiques, notamment par la tenue régulière de conseils d'unité et la création d'un conseil scientifique.*
- *Dialogue interne : Renforcer la participation des personnels aux réflexions sur l'évolution scientifique de l'unité.*
- *Ressources administratives : Recruter des personnels permanents pour assurer la continuité administrative.*
- *Répartition des responsabilités : Limiter le cumul des fonctions liées à la direction.*
- *Moyens de calcul et pérennisation des développements : Augmenter les ressources de calcul pour soutenir les développements de l'équipe CAD et assurer la pérennité des développements logiciels et méthodologiques, actuellement portés par un nombre limité de personnels.*
- *Équilibre scientifique et synergies : Renforcer l'équipe « Physique Nucléaire » pour atteindre une masse critique adaptée aux ambitions du laboratoire, et développer les synergies interdisciplinaires, notamment autour de l'IA, du calcul scientifique.*

En conclusion, la section reconnaît que le L2IT a su s'imposer rapidement comme un acteur majeur dans ses domaines de recherche, grâce à une stratégie scientifique ambitieuse et une attractivité internationale remarquable. La croissance soutenue du laboratoire témoigne de cette dynamique et ouvre des perspectives particulièrement prometteuses. Afin de tirer pleinement parti de ce développement et de conforter cette réussite, il apparaît désormais important de travailler à l'adaptation de son fonctionnement et de sa gouvernance.

La section émet donc un avis favorable au renouvellement de l'association du L2IT (UMR5033) au CNRS.

b. Directions d'unités

L'avis de la section est sollicité sur les changements de direction et de direction adjointe d'unité. La section rencontre l'intéressé-e et émet son avis après discussion. Sont concernées pour le présent exercice les directions de SUBATECH et de l'IRL TYL.

i. Changement de direction adjointe SUBATECH

Rapport de section :

La section 04 du Comité national lors de sa réunion de printemps 2026 a examiné la proposition de nomination de Mme Marie Germain au poste de directrice adjointe du laboratoire SUBATECH (UMR6457). Pour émettre son avis, elle s'est appuyée sur les documents fournis et sur un entretien avec Mme Marie Germain lors de la session d'automne 2025.

Marie Germain, physicienne spécialisée dans le Plasma de Quark et de Gluons, a rejoint SUBATECH en 2002. Elle a contribué à plus de 500 publications, occupé des postes clés dans l'expérience ALICE, et est directrice adjointe par intérim du laboratoire Subatech depuis janvier 2026.

Sur proposition du directeur de l'unité, le conseil de laboratoire de Subatech a émis un avis favorable à cette candidature. L'ensemble des tutelles a également émis un avis favorable.

En conclusion, la section donne donc un avis très favorable à la nomination de Marie Germain comme directrice adjointe du laboratoire SUBATECH.

ii. Changement de direction IRL TYL

Cristina Carloganu, pressentie pour prendre les fonctions de directrice de l'IRL Toshiko Yuasa Laboratory (TYL) au 1er septembre 2026, a été invitée par la section pour discuter de sa nomination. Après une présentation de son projet pour la direction de l'IRL, C. Carloganu a répondu à certaines remarques ou questions posées durant la présentation.

Rapport de section :

La section 04 du Comité national, lors de sa réunion de printemps 2026, a examiné la proposition de changement de direction d'unité pour le laboratoire IRL2023 - Toshiko Yuasa Laboratory (TYL) - avec la nomination de Mme Cristina Carloganu en qualité de directrice à compter du 1er septembre 2026. La section s'est appuyée sur les documents transmis et sur un entretien en visioconférence organisé avec Mme Carloganu durant la session de printemps.

Cristina Carloganu est directrice de recherche au Laboratoire de Physique de Clermont (LPCA) depuis 2020. Elle est fortement impliquée dans l'expérience COMET, dédiée à la recherche de phénomènes de physique au-delà du Modèle standard à travers l'étude de la violation de saveur leptonique dans le secteur des leptons chargés. Elle est également

reconnue internationalement pour ses travaux dans le domaine de la muographie, notamment appliquée à l'étude des volcans.

Membre élue du Conseil scientifique de l'IN2P3 depuis février 2025, elle dispose d'une solide expérience scientifique et d'une bonne connaissance des collaborations franco-japonaises. Elle assure par ailleurs la direction par intérim de l'IRL KEK/CNRS Toshiko Yuasa Laboratory depuis le 1er mai 2026.

La section souligne la qualité de son parcours scientifique, son expérience des collaborations internationales ainsi que son implication dans les activités structurantes de l'IN2P3. Elle estime que son profil est particulièrement adapté pour assurer la direction du laboratoire TYL et contribuer à son développement scientifique.

En conséquence, la section émet un avis très favorable à la nomination de Mme Cristina Carloganu à la direction de l'IRL TYL - Toshiko Yuasa Laboratory.

4.Évaluation des chercheurs et chercheuses

a. Suivi de l'activité

La section a évalué l'activité à vague de 118 chercheur·se·s de l'AICP, du L2IT, du LUPM, du LAPP, du LPSC, de l'IP2I, du LPCA, de l'IRAP et des IRL ILANCE et TYL. La section rappelle qu'un projet scientifique couvrant les 5 prochaines années est attendu dans le cadre d'un rapport à vague. Elle a aussi évalué l'activité à mi-vague d'un·e chercheur·se du CPPM. Elle émet dans ce cadre 115 avis tout à fait satisfaisants et 4 avis différés.

Elle a aussi évalué l'activité à mi-vague d'un·e chercheur·se, dont l'avis avait été différé à l'automne 2025. Elle émet dans ce cadre 1 avis tout à fait satisfaisant.

b. Titularisations

La section émet un avis favorable pour les titularisations de tou·tes les stagiaires

- Antoine Armatol, CRCN, IP2I
- Pierre Arthuis, CRCN, IJCLab
- Chloé Hebborn, CRCN, IJCLab
- Simon Lechner, CRCN, LP2IB
- Elisabeth Niel, CRCN LLR

c. Intégration dans l'un des corps chercheur du CNRS

La section émet un avis très favorable à la demande de Sara Marcatili du LPSC pour une intégration au corps des chargés de recherche.

d. Demande d'évaluation permanente par une deuxième section ou CID

La section émet un avis favorable à la demande de Florian Nortier de l'IP2I Lyon pour un rattachement à la section 05 du Comité national du CNRS en tant que section secondaire.

e. Éméritats

i. Première demande

La section a examiné 4 premières demandes d'éméritat et émet des avis très favorables à celles de Denis Dauvergne, Gilbert Duchêne, Éric Kajfasz et Éric Voutier.

ii. Renouvellement

La section a examiné les demandes de renouvellement d'éméritat de Jean-Claude Brient, Jean Fay, Louis Fayard, Charling Tao et Marc Winter. Elle leur donne un avis très favorable. La section a également examiné les demandes de renouvellement d'éméritat de Bernard Borderie et Boleslaw Pietrzyk et donne un avis favorable.